

# RAPPORT ANNUEL

## CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

# **CARACTERISTIQUES DE L'OPC**

Forme juridique : FCP

## ● **L'objectif de gestion**

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion de valoriser le portefeuille, sur la durée de placement recommandée, grâce à une gestion sélective et opportuniste en s'attachant à respecter des critères de développement durable et de responsabilité sociale.

Le FIA n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché.

## ● **Stratégie d'investissement**

La stratégie de gestion du FIA consiste à établir un univers de valeurs ciblées grâce à un processus extra-financier complété d'une analyse financière. La stratégie du FIA repose sur une approche en sélectivité consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés ou ceux démontrant de bonnes perspectives de leurs pratiques en matière environnemental, social et de gouvernance « ESG » et à exclure ceux comportant un risque dans le domaine.

Le processus de gestion se décompose en trois étapes comme suit :

Etape 1 : Politiques d'exclusions légales et sectorielles et gestion des controverses :

A partir de l'univers d'investissement initial, l'équipe de gestion appliquera un filtre lié aux politiques d'exclusions sectorielles de Crédit Mutuel Asset Management qu'elle met en oeuvre pour la gestion de ses fonds. Au-delà des exclusions légales, des exclusions sectorielles sont mises en oeuvre concernant les armements controversés, le tabac, le charbon, et les hydrocarbures. La gestion des controverses de chaque titre fait l'objet d'une analyse, d'un suivi et d'une notation spécifiques. La société de gestion exclura toutes les sociétés ayant des controverses majeures.

Etape 2 : Filtre ESG :

La stratégie du FIA repose sur une approche en amélioration de note ESG, où la note ESG moyenne du FIA est supérieure à la note ESG moyenne de son univers d'investissement initial après élimination de minimum 25% des valeurs les moins bien notées.

L'analyse propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management s'appuie sur 3 piliers complémentaires : Environnement (par ex : les émissions de CO<sub>2</sub>, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets), Social (par ex : la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés) et Gouvernance (par ex : la féminisation des conseils d'administration, la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption). Une analyse qualitative complète l'analyse extra-financière issue du modèle.

Etape 3 : Analyse financière et construction du portefeuille :

Les valeurs sont analysées au plan financier pour ne conserver que celles dont la qualité est clairement identifiée. Cet univers constitue la liste des valeurs éligibles à l'investissement. Le processus de gestion repose sur une analyse macro - économique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global.

Cette approche est complétée par une analyse micro-économique des émetteurs issus du filtre ESG et de l'analyse financière ainsi que des éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux et actions afin de les intégrer dans la prise de décision. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Les émetteurs obtenant les meilleures notes ESG ne seront pas néanmoins automatiquement retenus dans la construction du portefeuille, leur intégration dans le portefeuille final restant un choix discrétionnaire du gérant. A minima 90% des titres vifs sélectionnés par l'équipe de gestion intègrent des critères extra-financiers et 90% des OPC sélectionnés par l'équipe de gestion bénéficient du label français ISR. Le FIA pourra notamment investir en parts ou actions d'OPC non labélisés ISR dans la limite de 10% de l'actif net.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 5,01% à 10% en titres émis par :

- des entreprises solidaires agréées conformément aux articles L.3332-17-1 et R.3332-21-3 du Code du travail,
- des sociétés de capital-risque visées à l'article 1er-1 de la loi n°85-695 du 11 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre économique et financier,
- des fonds communs de placement à risques (FCPR) visés à l'article L.214-28 du Code monétaire et financier, sous réserve que leur actif soit composé d'au moins 40% de titres émis par des entreprises solidaires,
- des fonds professionnels spécialisés de droit français investis dans au moins l'une des trois typologies d'instruments ci-dessus.

De 0 % à 25 % sur les marchés d'actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :

- de 0 % à 10 % aux marchés des actions hors zone euro.

De 70 % à 100 % en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de catégorie « Investment Grade » selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation, dont :

- de 0 % à 5 % en instruments de taux devenus spéculatifs après l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés.

De 0 % à 10 % en obligations convertibles.

De 0 % à 10 % au risque de change sur des devises hors euro.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition au risque de taux, sans entraîner une surexposition du portefeuille,
- titres intégrant des dérivés utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques de taux, de crédit et d'action, sans entraîner une surexposition du portefeuille,
- dépôts, emprunts d'espèces.

# COMMENTAIRE DE GESTION

---

## Environnement de marché Taux

En début d'exercice, la BCE a laissé ses taux directeurs inchangés et assoupli son langage concernant les perspectives d'inflation et de croissance des salaires. La Fed a également maintenu ses taux directeurs inchangés avec une communication. En réponse à la forte baisse du dernier trimestre 2023 et au fort volume d'émissions, le 10 ans allemand s'est tendu de 14 bp dans un mouvement de pentification de la courbe, de surperformance des dettes périphériques et de stabilité du Crédit. Les données euros ont ensuite montré en février que, les hausses de prix continuant de ralentir, l'inflexion devrait rester très modeste pour la partie sous-jacente. Idem aux Etats-Unis où l'inflation PCE de janvier a fait preuve d'une résilience encore incompatible avec un assouplissement rapide de la politique monétaire en raison des prix des services qui ralentissent trop lentement. Parallèlement, la force des données US a interrogé sur le caractère réellement restrictif de la politique monétaire et les PMI euro ont montré des signes de force dans une économie faible. Ainsi, les anticipations de baisses de taux n'ont cessé d'être repoussées aux US comme en ZE avec les sorties défavorables d'un certain nombre de banquiers centraux. Au total, le 10 ans allemand a progressé de 25 bp à 2,41% dans un fort mouvement d'aplatissement des courbes et de réduction des spreads pays et crédit. Le trimestre s'est achevé par un statu quo pour les taux souverains de part et d'autre de l'Atlantique, mais avec une volatilité marquée avec respectivement 25 bps et 20 bps d'écart entre le point haut et le point bas pour le 10 ans étatsunien et allemand. Lors de sa réunion du 20 mars, la Réserve fédérale américaine a maintenu, pour la 5e fois consécutive, ses taux directeurs inchangés, au plus haut niveau depuis 23 ans. Pareillement, la Banque centrale européenne a laissé inchangé sa politique monétaire. L'écart de taux entre l'Italie et l'Allemagne a continué son resserrement tandis que celui entre la France et l'Allemagne a sous-performé après l'annonce d'un déficit plus élevé qu'attendu à 5,5 % du PIB en 2023. Les actifs risqués comme le crédit ont continué de performer.

Au début du 2nd trimestre, La Fed a laissé son taux d'intérêt directeur à son plus haut niveau en 23 ans, après que la légère accélération de l'inflation ait anéanti les espoirs d'une baisse rapide des taux. Le rebond de l'inflation a poussé les membres à la prudence. Côté zone euro, les premières estimations du PIB au T1-2024 ont confirmé la reprise progressive de la croissance européenne portée par les grandes économies. Le mouvement de réappréciation à la baisse de l'assouplissement à venir de la politique monétaire de la Fed s'est poursuivi, pesant sur les marchés obligataires et poussant fortement les taux des rendements d'État à la hausse dans un mouvement de pentification de la courbe (de 30 à 50 bp respectivement pour l'Allemagne et les US), contrairement aux spreads de crédit et des autres états euro qui baissent légèrement. En mai, les doutes sur les perspectives d'inflation ont changé de camp, provoquant un rapprochement des taux entre les deux rives de l'Atlantique. Du côté des Etats-Unis, l'inflation PCE a légèrement ralenti en avril et en zone euro, à l'inverse, l'inflation a rebondi et fragilise la trajectoire actuelle d'un retour vers l'objectif de 2%. Le taux de rendement du bon du Trésor allemand a progressé de 13bps sur le mois à 2,6% tandis que le 10 ans US est resté stable à 4,5%, à l'image des actifs risqués. En fin de trimestre, les échéances politiques européennes ont relégué les enjeux économiques au second plan et l'incertitude demeure. La désinflation graduelle est cependant restée à l'œuvre, permettant à la BCE de rester confiante quant à son cycle d'assouplissement monétaire. Dans ce contexte d'incertitude élevée, les taux euro se sont tendus nettement et ont sous-performé fortement vs Allemagne, notamment France et Italie dont les spreads 10 ans se sont écartés respectivement de 32 et 26 bp. Le crédit a souffert également dans un mouvement de pentification de la courbe.

Le 3ème trimestre avait bien commencé avec un renforcement des anticipations de baisse des taux de la Fed à la suite de la sortie du CPI, mais il y a eu ensuite la correction sur les actions ainsi que sur les matières premières et l'énergie notamment, avec un sentiment de ralentissement global de l'économie. Le président de la Fed a de plus souligné les progrès effectués en matière de désinflation sur le deuxième trimestre qui devraient permettre à la Fed de se concentrer sur la deuxième partie de son double mandat car la banque centrale n'était pas du tout inquiète de la situation de l'emploi, d'autant que l'économie américaine se montrait encore résiliente. En zone euro, l'équilibre est devenu

plus instable pour la BCE avec d'un côté, une croissance économique résiliente au deuxième trimestre et de l'autre, une inflation peinant à franchir un palier supplémentaire à la baisse, en particulier dans les services. Le rally des taux a accéléré avec les tensions géopolitiques, soutenu notamment par les données de l'emploi US et les flux de fin de mois, le 10 ans allemand reculant ainsi de 20 bp environ avec une surperformance du crédit financier et des dettes européennes vs Bund. Bien que les chiffres décevants de l'emploi américain aient fait plonger les marchés financiers début août en suscitant des craintes de récession, les données financières et économiques suivantes ont redonné confiance aux investisseurs (inflation annualisée stable dans le temps tout comme la consommation). Ainsi, les taux américains ont baissé de 13 bps pour clôturer à 3,90 %. Parallèlement, le continent européen n'a pas échappé à une baisse généralisée des taux souverains à 10 ans, qui sont finalement revenus aux niveaux de début août. En effet, bien que la croissance européenne soit demeurée à un niveau assez faible, les chiffres d'inflation (CPI YoY 2,6 %) ont continué d'alimenter l'hypothèse d'une baisse des taux à un rythme graduel dès septembre. Le marché du crédit IG s'est écarté de +10 bps avec le mouvement d'aversion au risque. En fin de trimestre, les marchés financiers ont débuté avec une forte volatilité face aux incertitudes sur la politique monétaire de la Fed et sur l'ampleur du ralentissement de l'économie mondiale. Ils ont cependant réagi positivement à l'action préventive de la Fed et à la communication habile de son président qui a renforcé le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine. La BCE a également abaissé son taux de référence de 25 pbs pour la deuxième fois cette année à 3,5%. De plus, tout en maintenant une approche dépendante des données et sans s'engager sur la conclusion du prochain conseil en octobre, elle a indiqué être prête à poursuivre ses baisses de taux face au processus de désinflation qui devrait se poursuivre selon ses prévisions économiques. Les rendements des obligations françaises ont sous-performé en raison des incertitudes budgétaires à l'approche de la présentation du budget 2025 et des craintes sur la trajectoire du déficit public contrairement aux titres souverains italiens qui ont bénéficié de l'annonce d'une meilleure trajectoire budgétaire. Si le risque de récession a diminué aux Etats-Unis, la situation en zone euro a inquiété de plus en plus. Dans ce contexte, la courbe s'est pentifiée nettement avec un écartement des crédits non-financiers.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre, de nombreux foyers d'incertitude sont apparus : conflit au Moyen-Orient et prix du pétrole, conflits commerciaux, dispersion des résultats micros, et des élections présidentielles américaines ultra serrées avec une probabilité croissante d'une victoire de Trump annonçant une politique tarifaire et migratoire qui pourrait entraîner une hausse de l'inflation et des taux. Ceux-ci ont entraîné une forte volatilité avec quelques anomalies comme la résilience du crédit. Les taux US à 10 ans ont ainsi atteint 4,40%, leur plus haut niveau en trois ans. Alors que la détérioration plus notable qu'attendu des statistiques économiques avait conduit certains membres de la BCE à évoquer la possibilité de baisser les taux de 50 pb en décembre, les derniers indicateurs ont envoyé des signaux plus rassurants en matière de croissance ou d'inflation, contribuant à modérer les anticipations de baisse des taux. Les investisseurs penchent finalement vers une baisse de 25 pb pour la réunion de décembre, d'autant plus que Schnabel a souligné que la BCE ne devrait pas se précipiter à baisser les taux, ni descendre en dessous du taux « neutre » pour stimuler l'économie. Dans ce contexte, le Bund se tend de 27 bp à 2.39% avec une surperformance du crédit et des spreads états vs Bund dans un mouvement de pentification de la courbe. En novembre, suite à l'élection de D. Trump, les taux US ont connu un mois volatil avec un 10 ans en hausse de 20 pbs à 4,48% avant de repasser en dessous des 4,20% en fin de mois après l'annonce de la nomination de Scott Bessent au Trésor américain. La Fed a réduit ses taux directeurs de 25 bps après la réduction de 50 pbs en septembre jugeant les risques liés à ses objectifs d'emploi et d'inflation sont globalement équilibrés. En zone euro, les taux ont affiché des baisses nettement plus marquées (Bund 10 ans, -25 pbs à 2,1%) avec des investisseurs inquiets de l'absence de moteur de croissance en zone euro dont les perspectives sont assombries par la politique commerciale de Trump. En France, les OAT ont sous-performé face au risque de censure du gouvernement et à l'absence de validation du budget pour l'année prochaine avec un spread 10 ans contre Allemagne qui a atteint un sommet mensuel de plus de 10 ans, à 86 pbs avant de refluer vers 80 pbs en fin de mois. Le marché du crédit a été très actif mais très bien absorbé avec des primes d'émissions quasi nulles et des carnets d'ordres plusieurs fois sursouscrits tandis que les primes de risques sont restées globalement stables. En décembre, les taux souverains

à 10 ans ont augmenté à 4.59% après la réunion de politique monétaire de la Fed. Si elle a baissé ses taux de 25 pb, ses membres anticipent dorénavant moitié moins de baisses de taux en 2025, ce qui a entraîné ce mouvement à la hausse. En zone euro, malgré une nouvelle baisse des taux directeurs de la BCE, sa présidente, a souhaité tempérer les anticipations de nouvelles baisses rapides, contribuant à la hausse des taux à 10 ans comme en Allemagne qui clôture l'année à 2.45%. La France reste pénalisée par le contexte politique et la dégradation non planifiée de sa note par Moody's avec un écart contre Allemagne qui clôture à 83pbs pour un niveau de 3.28%. Le marché du crédit est resté actif avant la trêve de fin d'année avec des spreads stables malgré une sous-performance des financières contre les non-financières pénalisées par la dégradation des notations des banques françaises.

#### Politique de gestion Taux

En termes d'allocation crédit, nous avons maintenu tout au long de l'année 2024 une préférence pour les émissions d'émetteurs bancaires compte tenu de critères de valorisation relative par rapport aux dettes non bancaires et pour des raisons fondamentales (qualité de crédit élevée des grandes banques européennes et américaines sur lesquelles nous sommes principalement exposés, niveau de solvabilité et de liquidité élevés, supervision et contrôle strict de la BCE pour les établissements européens). Nous avons dans nos choix également privilégié les émetteurs affichant des performances ESG élevées et moins générateurs d'émissions de GES avec notamment un focus sur les émetteurs bancaires. Nous sommes restés à l'écart des secteurs très générateurs d'émissions de GES sur la période.

Lors du premier trimestre 2024, nous avons maintenu un niveau de sensibilité réduit et nous avons cédé des échéances courtes Santander 2024, Siemens 2024 et Deutsche Post 2024. En février, nous avons acheté des émetteurs bancaires sur la zone 5/6 ans qui offrent des primes attractives : La Banque Postale 2029, Rabobank 2030, BNG 2031, Mercedes 2028, AB Inbev 2028.

En Mars et Avril, nous avons renforcé l'exposition au marché du crédit en privilégiant les émetteurs les mieux notés du compartiment : nous participons à l'émission primaire de Kering 2032 et AB Inbev 2028.

En Mai, nous avons renforcé l'exposition au marché du crédit et achetons ADIF 2029, Mercedes-Benz 2030, BMW 2028, Legrand 2031, BFCM 2034, Airbus 2031, Novo Nordisk 2031 en face de remboursements sur Santander 24, Volvo 24, Credit Agricole 24 et BFCM 24

En Juin, nous avons renforcé l'exposition au marché du crédit et achetons Proximus 33, Pernod Ricard 29, Infineon 2029, Schneider Electric 32, Allianz 29, Bank Of Ireland 27, Telefonica 28, Mercedes-Benz 30, Dnb Nor Bank 29, Siemens 29, Legrand 34 et le quasi-état allemand KfW 29. En juillet, nous avons renforcé l'exposition au marché du crédit et achetons Michelin 2031, AXA 2030, ASML 2029, Akzo Nobel 2032, Enel 2030, Iberdrola 2034, Naturgy 2029, Deutsche Tel 2029, Deutsche Boerse 2032, St Gobain 2029. Nous cédon Siemens, Toyota, LVMH, ADP et Ferrovie dello Stato que nous finançons via une vente d'Allemagne 2028 au cours du mois d'Août.

A partir de la rentrée de Septembre 2024, nous avons commencé à augmenter le niveau de sensibilité du fonds compte tenu de la cherté relative de la partie très courte des courbes de taux. Nous avons principalement renforcé l'exposition sur le crédit dans le contexte d'un marché dynamique et attractif : Danone 2031, Arkema 2034, Unibail 2029, Arkema 2034, Daimler Truck 2030, Credit Agricole 2029, Iberdrola 2031, Knorr-Bremse 2029, Banque Postale 2031 et Autobahn Schell 2034. En Octobre, nous avons continué à augmenter le niveau de sensibilité du fonds compte tenu de la cherté relative de la partie très courte des courbes de taux. Nous avons rallongé la maturité d'investissement sur l'agence KfW de 2025 à 2029, sur l'UE 2025/2026 à 2028, sur l'Espagne de 2026 à 2028, sur l'Italie de 2026 à 2028. Nous avons également renforcé l'exposition sur le crédit dans le contexte d'un marché dynamique : Cie de Saint-Gobain 2030 et DSV 2028 financé en cédant de l'Irlande 2025. En Novembre, Nous avons réduit l'exposition sur l'agence française AFD 2027. Nous avons renforcé l'exposition sur le crédit dans le contexte d'un marché dynamique : Belfius Bank 2031, Deutsche Telekom 2035, Op Corporate Bank Plc 2029 et Vinci 2030 financé en cédant du crédit court : Unicredit, Orange et Ferrovie Dello Stato.

#### Gestion Actions

L'année 2024 a été marquée par les éléments suivants :

- la baisse des **taux d'intérêt** par les banques centrales en Europe et aux USA
- le ralentissement de **l'inflation** après les sommets atteints en 2023
- la **croissance** bien meilleure qu'attendue aux US et un chômage qui reste bas
- l'absence de reprise économique en **Chine** malgré les différentes mesures mises en place

L'année boursière a été caractérisée par la très nette **surperformance de certains secteurs** : les logiciels = + 49.2% (SAP = + 71.5 %), les banques = + 37.7 % (Unicredit = + 69 %).

En revanche, les secteurs liés à la consommation ont beaucoup souffert : Alimentation et boissons = - 2.1 % (Pernod Ricard = - 29 %), la consommation de biens durables = + 4.9 % (Kering = - 37.8 %).

Au niveau de la gestion, nous avons réduit, au cours de l'année, le poids des valeurs les plus sensibles à la consommation (LVMH, L'Oréal ...). Nous avons renforcé les services financiers (Axa et Allianz...) et l'immobilier (Vonovia).

En 2024, Les valeurs qui ont le plus contribué à la performance du fonds sont SAP (+ 73 bps), Schneider (+ 52 bps) et Essilor (+ 49 bps). Les valeurs qui ont le plus pesé sur la performance du fonds sont : Infineon (- 33 bps), Stellantis (- 18 bps) et LVMH (- 18 bps).

SAP a surperformé grâce à la migration de sa clientèle vers la nouvelle plateforme S4 HANA et la croissance de l'offre Cloud. Cette transition a permis une nette hausse des marges.

Infineon a souffert de son exposition importante au marchés automobile dont la croissance a ralenti.

L'exposition du fonds en actions a été de 22.42 % en moyenne en 2024 et la performance de la poche actions est de 1.48 %

Changements effectués dans le portefeuille suite à l'analyse ESG, notamment sur le E:

La mise en place d'une nouvelle politique ESG et plus particulièrement Climat au sein de CM AM, nous a amené à investir en priorité sur des secteurs faiblement carbonés offrant en parallèle une bonne notation ESG (Banques, Telecom, Technologie et Agences publiques). Nous restons essentiellement investis sur des émetteurs de classe 3 et 4.

Performances

La performance du fonds sur l'exercice s'est établie à 3.92%, 3.84%, 3.53% et 3.74% respectivement pour les parts ES, IC, RC et S..

## ● **Règlement SFDR et Taxonomie**

### Article 8

La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.

L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.

Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.

Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,

- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

<https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html>

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

## ● **Doctrine AMF**

Significativement engagé dans les critères ESG

La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers. L'engagement de la gestion est significatif et porte sur l'une des approches suivantes : approche en « amélioration de note » par rapport à l'univers investissable, approche en « sélectivité » par rapport à l'univers investissable, approche en « amélioration d'un indicateur extra-financier » par rapport à l'univers investissable, ou toute autre approche significative (y compris la combinaison d'approches susmentionnées) documentée.

## ● **Politique sectorielle**

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :

<https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html>

## ● **Label**

L'OPC bénéficie du label ISR

## ● **Frais de gestion indirects calculés**

112 190,65 EUR

## ● **Article 29**

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :

Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels ([creditmutuel-am.eu](https://www.creditmutuel-am.eu))

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

# **RAPPORT COMPTABLE**

## **• INFORMATIONS JURIDIQUES**

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

### **• Commission de mouvement et frais d'intermédiation**

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet : [www.creditmutuel-am.eu](http://www.creditmutuel-am.eu) et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 bd Raspail – 75006 PARIS.

### **• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote**

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

### **• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties**

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

### **• Information relative aux modalités de calcul du risque global**

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

### **• Effet de levier**

Les effets de levier AIFM calculés selon la méthode brute (article 7 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 99,76% et selon la méthode de l'engagement (article 8 du Règlement délégué (UE) 231/2013) s'élèvent à 100%.

### **• Information relative au traitement des actifs non liquides**

Aucun des actifs de votre fonds n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

## ● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

### A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées notamment sur les critères suivants : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise ainsi que le respect des règles de risques et de conformité. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management (notamment le respect des Politiques sectorielles d'exclusion ainsi que le respect de l'exclusion des valeurs controversées).

### B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- Le Directeur Général, le Secrétaire Général, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI)
- Les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

### C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être

diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2024, le total des rémunérations brutes globales versées aux 272 collaborateurs présents sur l'exercice 2023 s'est élevé à 19.567.127 € dont 1.206.600 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7.750.362 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Ces primes sont limitées à un montant annuel unitaire de 100.000 € et ne font pas l'objet d'un étalement. Dans le cadre d'une révision de la politique de rémunération permettant un versement de primes discrétionnaires supérieures à 100.000€, Crédit Mutuel Asset Management en informerait préalablement l'AMF et mettrait sa politique de rémunération en conformité avec les directives dites OPCVM V et AIFM en prévoyant notamment les conditions d'étalement sur une période minimum de trois ans.

- **Evènements intervenus au cours de la période**

01/01/2024 Changement de délégation : Intégration de la nouvelle délégation comptable à partir du 01/01/2024

12/07/2024 Modification du SRI

18/09/2024 Caractéristiques parts (hors frais) : Le fonds admet désormais les ordres de rachat en montant, uniquement pour les parts S

## Bilan actif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>0,00</b>	
<b>Titres financiers</b>		
<b>Actions et valeurs assimilées (A)<sup>1</sup></b>	<b>112 077 480,79</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	109 394 022,79	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 683 458,00	
<b>Obligations convertibles en actions (B)<sup>1</sup></b>	<b>0,00</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)<sup>1</sup></b>	<b>353 452 866,68</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	348 320 028,32	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 132 838,36	
<b>Titres de créances (D)</b>	<b>12 700 295,71</b>	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 663 059,60	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 037 236,11	
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>32 225 681,05</b>	
OPCVM	0,00	
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	32 225 681,05	
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	
<b>Dépôts (F)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	<b>0,00</b>	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Autres opérations temporaires	0,00	
<b>Prêts (I)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)</b>	<b>510 456 324,23</b>	
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>87 480,43</b>	
<b>Comptes financiers</b>	<b>4 440 331,18</b>	
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II<sup>1</sup></b>	<b>4 527 811,61</b>	
<b>Total Actif I + II</b>	<b>514 984 135,84</b>	

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan passif au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	495 383 237,64	
Report à nouveau sur revenu net	0,00	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	
Résultat net de l'exercice	19 375 556,35	
<b>Capitaux propres I</b>	<b>514 758 793,99</b>	
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>0,00</b>	
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Emprunts</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres passifs éligibles (C)</b>	<b>0,00</b>	
<b>Sous-total passifs éligibles III = A + B + C</b>	<b>0,00</b>	
<b>Autres passifs :</b>		
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>225 341,85</b>	
<b>Concours bancaires</b>	<b>0,00</b>	
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>225 341,85</b>	
<b>Total Passifs : I + III + IV</b>	<b>514 984 135,84</b>	

## Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions	3 076 644,13	
Produits sur obligations	4 600 000,21	
Produits sur titres de créance	0,00	
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Produits sur prêts et créances	0,00	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres produits financiers	230 515,11	
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>7 907 159,45</b>	
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur opérations financières	0,00	
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	
Charges sur emprunts	0,00	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	
Autres charges financières	0,00	
<b>Sous-total charges sur opérations financières</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>7 907 159,45</b>	
<b>Autres produits :</b>		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	
Autres produits	0,00	
<b>Autres charges :</b>		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 920 713,92	
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	
Impôts et taxes	0,00	
Autres charges	0,00	
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-1 920 713,92</b>	
<b>Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B</b>	<b>5 986 445,53</b>	
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>27 549,83</b>	
<b>Revenus nets I = C + D</b>	<b>6 013 995,36</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus et moins-values réalisées	-4 655 781,14	
Frais de transactions externes et frais de cession	-44 793,92	
Frais de recherche	0,00	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	
Indemnités d'assurance perçues	0,00	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	
<b>Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E</b>	<b>-4 700 575,06</b>	
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F</b>	<b>-78 482,79</b>	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F</b>	<b>-4 779 057,85</b>	
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	17 954 260,18	
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	21 370,88	
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	
<b>Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G</b>	<b>17 975 631,06</b>	

## Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

	31/12/2024	29/12/2023
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H</b>	<b>164 987,78</b>	
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H</b>	<b>18 140 618,84</b>	
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	
<b>Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K</b>	<b>0,00</b>	
<b>Résultat net = I + II + III - IV</b>	<b>19 375 556,35</b>	

\* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

## **Stratégie et profil de gestion**

Ce FIA est géré activement et de manière discrétionnaire en respectant un filtre qualitatif extra-financier selon la politique mise en oeuvre par Crédit Mutuel Asset Management et dans le respect des exigences du label français ISR. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion de valoriser le portefeuille, sur la durée de placement recommandée, grâce à une gestion sélective et opportuniste en s'attachant à respecter des critères de développement durable et de responsabilité sociale.

Le FIA n'a pas d'indicateur de référence car le processus de gestion est basé sur une sélection de titres par des critères fondamentaux en dehors de tout critère d'appartenance à un indice de marché.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

**Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices**

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actif net total</b>	<b>514 758 793,99</b>	<b>485 631 771,24</b>	<b>458 792 652,18</b>	<b>528 477 911,97</b>	<b>413 410 713,89</b>
<b>PART CAPI ES</b>					
Actif net	499 843 867,00	474 673 889,67	452 075 951,99	525 834 211,89	413 410 713,89
Nombre de parts	292 579,409	288 745,369	300 617,178	309 012,996	253 788,881
Valeur liquidative unitaire	1 708,40	1 643,91	1 503,82	1 701,65	1 628,95
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	4,28	4,85	1,20	13,30	-0,68
<b>PART CAPI IC</b>					
Actif net	54 997,31	42 794,21	28 577,82	32 363,15	
Nombre de parts	0,526	0,425	0,310	0,310	
Valeur liquidative unitaire	104 557,62	100 692,25	92 186,51	104 397,25	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	179,51	218,58	-2,70	750,74	
<b>PART CAPI RC</b>					
Actif net	14 719 730,28	10 887 765,89	6 688 027,74	2 611 336,93	
Nombre de parts	142 803,166	109 350,728	73 148,983	25 143,983	
Valeur liquidative unitaire	103,07	99,56	91,43	103,85	
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00	0,00	
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capitalisation unitaire	-0,12	-0,06	-0,28	0,71	

## Annexes des comptes annuels

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
<b>PART CAPI S</b>					
Actif net	140 199,40	27 321,47	94,63		
Nombre de parts	1 305,233	263,849	1,000		
Valeur liquidative unitaire	107,41	103,54	94,63		
Distribution unitaire sur revenu net	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	0,08	0,14	0,65		

## ● **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1. Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2. Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

## ● **Comptabilisation des revenus**

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est

celui de la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part ES :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

• **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		<b>Frais de gestion fixes</b>	<b>Assiette</b>
ES	FR0007084629	<p>0,45 % TTC maximum  dont frais de gestion financière : 0,43 % TTC maximum  dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum</p> <p>- Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.</p>	Actif net
IC	FR0014000HC5	<p>0,9 % TTC maximum  dont frais de gestion financière : 0,88 % TTC maximum  dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum</p> <p>- Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.</p>	Actif net
RC	FR0014001TX4	<p>1,5 % TTC maximum  dont frais de gestion financière : 1,48 % TTC maximum  dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum</p> <p>- Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.</p>	Actif net

S	FR0014009SV3	<p>1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,98 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum</p> <p>- Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.</p>	Actif net
---	--------------	---	-----------

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
ES	FR0007084629	Néant
IC	FR0014000HC5	Néant
RC	FR0014001TX4	Néant
S	FR0014009SV3	Néant

- **Commission de surperformance**

**Part FR0007084629 ES**

Néant

**Part FR0014000HC5 IC**

Néant

**Part FR0014001TX4 RC**

Néant

**Part FR0014009SV3 S**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

## • Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

### • Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

### • Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

### • Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

### • Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

### • Acquisitions temporaires de titres :

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

### • Cessions temporaires de titres :

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.

• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta

résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.

- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## • Description des garanties reçues ou données

### • Garantie reçue :

Néant

### • Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## • Informations complémentaires

- Compléments pour les frais :

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais liés à la recherche conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FIA, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

- Mécanisme de Swing Pricing :

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

- **Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe**

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

3. Le Rapport du commissaire aux comptes de l'exercice précédent figure en dernières pages de ce document.

## Evolution des capitaux propres

	31/12/2024	29/12/2023
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>485 631 771,24</b>	
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	56 895 004,30	
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-47 029 483,08	
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	5 986 445,53	
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-4 700 575,06	
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	17 975 631,06	
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Autres éléments	0,00	
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>514 758 793,99</b>	

## Annexes des comptes annuels

### Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
<b>PART CAPI ES</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	31 126,051	51 935 721,04
Parts rachetés durant l'exercice	-27 292,011	-45 566 968,09
Solde net des souscriptions/rachats	3 834,040	6 368 752,95
<b>PART CAPI IC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	0,101	10 281,01
Parts rachetés durant l'exercice	0,000	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,101	10 281,01
<b>PART CAPI RC</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	47 627,438	4 815 429,42
Parts rachetés durant l'exercice	-14 175,000	-1 439 181,63
Solde net des souscriptions/rachats	33 452,438	3 376 247,79
<b>PART CAPI S</b>		
Parts souscrites durant l'exercice	1 264,838	133 572,83
Parts rachetés durant l'exercice	-223,454	-23 333,36
Solde net des souscriptions/rachats	1 041,384	110 239,47

### Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
<b>PART CAPI ES</b>	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
<b>PART CAPI IC</b>	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
<b>PART CAPI RC</b>	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
<b>PART CAPI S</b>	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0007084629	PART CAPI ES	Capitalisable	EUR	499 843 867,00	292 579,409	1 708,40
FR0014000HC5	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	54 997,31	0,526	104 557,62
FR0014001TX4	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	14 719 730,28	142 803,166	103,07
FR0014009SV3	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	140 199,40	1 305,233	107,41

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Portugal +/-	Italie +/-
<b>Actif</b>						
Actions et valeurs assimilées	112 077,48	73 360,70	32 328,08	3 695,96	1 463,59	1 229,15
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	<b>112 077,48</b>					

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		$\leq 1$ an	$1 < X \leq 5$ ans	$> 5$ ans	$\leq 0,6$	$0,6 < X \leq 1$
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	353 452,87	349 436,68	4 016,19	0,00	0,00
Titres de créances	12 700,29	12 700,29	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 440,33	0,00	0,00	0,00	4 440,33
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>NA</b>	<b>362 136,97</b>	<b>4 016,19</b>	<b>0,00</b>	<b>4 440,33</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
<b>Actif</b>							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	7 588,93	11 535,05	8 957,68	140 118,73	141 833,51	41 903,64	1 515,33
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	1 037,23	11 663,06	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 440,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>12 029,26</b>	<b>11 535,05</b>	<b>8 957,68</b>	<b>140 118,73</b>	<b>142 870,74</b>	<b>53 566,70</b>	<b>1 515,33</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	DKK +/-	GBP +/-	CHF +/-		Autres devises +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 968,38	569,97	527,50	0,00	0,00
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>1 968,38</b>	<b>569,97</b>	<b>527,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	353 452,87	0,00	0,00
Titres de créances	11 663,06	0,00	1 037,23
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
<b>Solde net</b>	<b>365 115,93</b>	<b>0,00</b>	<b>1 037,23</b>

## Annexes des comptes annuels

### Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

#### Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

## **Annexes des comptes annuels**

**Expositions directes et indirectes sur les différents marchés**

**Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion**

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2024
<b>Créances</b>	
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	41 250,00
Ventes à règlement différé	46 230,43
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres créiteurs divers	0,00
<b>Total des créances</b>	<b>87 480,43</b>
<b>Dettes</b>	
Souscriptions à payer	0,00
Achats à règlement différé	-53 461,83
Frais de gestion	-171 560,02
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	-320,00
<b>Total des dettes</b>	<b>-225 341,85</b>
<b>Total des créances et dettes</b>	<b>-137 861,42</b>

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Frais de gestion, autres frais et charges

<b>PART CAPI ES</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais fixes	1 822 962,26
Frais fixes en % actuel	0,37
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

<b>PART CAPI IC</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais fixes	232,05
Frais fixes en % actuel	0,45
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

<b>PART CAPI RC</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais fixes	97 109,13
Frais fixes en % actuel	0,75
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

<b>PART CAPI S</b>	<b>31/12/2024</b>
Frais fixes	410,48
Frais fixes en % actuel	0,55
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
<b>Garanties reçues</b>	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
<b>Garanties données</b>	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
<b>Engagements de financement reçus mais non encore tirés</b>	0,00
<b>Engagements de financement donnés mais non encore tirés</b>	0,00
<b>Autres engagements hors bilan</b>	0,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

## Annexes des comptes annuels

### Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

#### Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	FR00140003P3	BFCM 0,1%20-081027	1 389 657,53
	XS1288858548	BFCM 3%15-110925	1 817 351,75
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>	FR00140072N3	CM-AM ENGAGEM SOLIDAIRE-AM	32 225 681,05
<b>Total</b>			<b>35 432 690,33</b>

## Annexes des comptes annuels

### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024	29/12/2023
<b>Revenus nets</b>	<b>6 013 995,36</b>	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>6 013 995,36</b>	
Report à nouveau	0,00	
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>6 013 995,36</b>	

<b>PART CAPI ES</b>		
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	5 893 338,75	
<b>Total</b>	<b>5 893 338,75</b>	
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

<b>PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	605,00	
<b>Total</b>	<b>605,00</b>	
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

## Annexes des comptes annuels

### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

<b>PART CAPI RC</b>		
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	118 649,27	
<b>Total</b>	<b>118 649,27</b>	
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

<b>PART CAPI S</b>		
<b>Affectation :</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	
Capitalisation	1 402,34	
<b>Total</b>	<b>1 402,34</b>	
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	0,00	
Crédits d'impôts totaux	0,00	
Crédits d'impôts unitaires	0,00	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	

## Annexes des comptes annuels

### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024	29/12/2023
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-4 779 057,85</b>	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter</b>	<b>-4 779 057,85</b>	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>-4 779 057,85</b>	

#### PART CAPI ES

<b>Affectation:</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-4 640 366,73	
<b>Total</b>	<b>-4 640 366,73</b>	
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

#### PART CAPI IC

<b>Affectation:</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-510,58	
<b>Total</b>	<b>-510,58</b>	
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

#### PART CAPI RC

<b>Affectation:</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-136 878,44	
<b>Total</b>	<b>-136 878,44</b>	
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

## Annexes des comptes annuels

### Détermination et ventilation des sommes distribuables

#### Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

<b>PART CAPI S</b>		
<b>Affectation:</b>		
Distribution	0,00	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	
Capitalisation	-1 302,10	
<b>Total</b>	<b>-1 302,10</b>	
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	0,00	
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instrument	Devise	Quantité	Montant	%AN
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			<b>112 077 480,79</b>	<b>21,77</b>
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>109 394 022,79</b>	<b>21,25</b>
Aérospatial et défense			2 789 539,20	0,54
SAFRAN PROV.ECHANGE	EUR	13 152	2 789 539,20	0,54
Articles personnels			7 008 294,00	1,36
LVMH MOET HENNESSY VUITTON	EUR	11 028	7 008 294,00	1,36
Assurance - Non vie			4 483 410,88	0,87
ALLIANZ	EUR	1 495	442 370,50	0,09
AXA	EUR	82 874	2 844 235,68	0,55
MUNCHENER RUCKVERSICHERUNGS	EUR	2 457	1 196 804,70	0,23
Automobiles et équipementiers			4 718 748,15	0,92
MICHELIN	EUR	96 000	3 052 800,00	0,59
STELLANTIS	EUR	131 758	1 665 948,15	0,33
Banques			7 587 402,00	1,47
BNP PARIBAS ACTIONS A	EUR	77 000	4 559 940,00	0,88
CREDIT AGRICOLE	EUR	227 800	3 027 462,00	0,59
Bâtiment et matériaux de construction			10 580 993,40	2,06
SAINT-GOBAIN	EUR	98 804	8 467 502,80	1,65
VINCI	EUR	21 190	2 113 490,60	0,41
Boissons			2 030 016,30	0,40
HEINEKEN	EUR	29 549	2 030 016,30	0,40
Chimie			8 229 432,91	1,60
AIR LIQUIDE	EUR	28 018	4 396 584,56	0,85
SYMRISE	EUR	37 339	3 832 848,35	0,75
Electricité			2 692 739,50	0,52
EDP ENERGIAS PORTUGAL	EUR	473 500	1 463 588,50	0,28
ENEL	EUR	178 500	1 229 151,00	0,24
Equipements et services médicaux			8 971 648,00	1,74
ESSILORLUXOTTICA	EUR	38 080	8 971 648,00	1,74
Fournisseurs de services de télécommunications			2 861 236,71	0,56
DEUTSCHE TELEKOM	EUR	99 039	2 861 236,71	0,56
Gaz eau et services multiples aux collectivités			1 292 225,26	0,25
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	47 666	1 292 225,26	0,25
Industries généralistes			6 297 149,76	1,22
SIEMENS	EUR	33 396	6 297 149,76	1,22
Investissement immobilier et services			2 361 931,24	0,46
VONOVIA	EUR	80 557	2 361 931,24	0,46
Logiciels et services informatiques			10 146 511,15	1,97
CAPGEMINI	EUR	9 621	1 521 561,15	0,30
SAP	EUR	36 500	8 624 950,00	1,67

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Matériel équipements destinés aux TI			13 901 118,10	2,70
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	177 575	5 575 855,00	1,08
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	34 559	8 325 263,10	1,62
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			3 881 827,08	0,75
EUROAPI	EUR	930	2 678,40	0,00
SANOFI	EUR	41 382	3 879 148,68	0,75
Services appui à industrie			1 540 350,00	0,30
BUREAU VERITAS	EUR	52 500	1 540 350,00	0,30
Soins personnels pharmacies et épiceries			6 884 517,15	1,34
L'OREAL	EUR	20 139	6 884 517,15	1,34
Transport industriel			1 134 932,00	0,22
DEUTSCHE POST NOM.	EUR	33 400	1 134 932,00	0,22
<b>Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé</b>			<b>2 683 458,00</b>	<b>0,52</b>
Assurance - Non vie			2 515 440,00	0,49
FRANCE ACTIVE INVEST.CAT.B	EUR	24 000	2 515 440,00	0,49
Finance générale			168 018,00	0,03
EQUISOL PS A	EUR	4 010	82 164,90	0,01
EQUISOL PS B	EUR	4 190	85 853,10	0,02
<b>Obligations</b>			<b>353 452 866,68</b>	<b>68,66</b>
<b>Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>348 320 028,32</b>	<b>67,66</b>
Agro-alimentaire			9 695 564,76	1,88
BNFP 3.2 09/12/31	EUR	17	1 732 600,64	0,34
CARLSBERG BREW 4%23-051028	EUR	958	1 005 759,19	0,19
DANONE 0,52%21-091130	EUR	17	1 484 191,05	0,29
DANONE 3,071%22-070932 EMTN	EUR	20	2 012 536,33	0,39
NESTLE FIN 0,00001%20-031225	EUR	1 538	1 504 287,05	0,29
NESTLE FINANCE INTL 0%14062026 EMTN	EUR	2 025	1 956 190,50	0,38
Articles personnels			2 517 235,62	0,49
ADIDAS 3%22-211125	EUR	25	2 517 235,62	0,49
Assurance - Non vie			7 166 663,07	1,39
ALLIANZ FINANCE II 0,875%17-27	EUR	20	1 917 642,47	0,37
ALLIANZ FINANCE II 0%21-221126	EUR	41	3 912 138,00	0,76
ALVGR 3 1/4 12/04/29	EUR	13	1 336 882,60	0,26
Automobiles et équipementiers			20 837 117,40	4,05
BMW 3 1/4 11/17/28	EUR	4 126	4 202 392,61	0,82
CONTINENTAL 4%23-010628	EUR	1 464	1 547 874,36	0,30
DAIMLER INTL 0,375%19-081126	EUR	3 000	2 875 126,03	0,56
MBGGR 3 1/4 11/15/30	EUR	3 000	3 039 909,04	0,59
MERCEDESSENZ INTL 1%18-111125	EUR	700	691 090,44	0,13
STELLANTIS 0,625%21-300327	EUR	1 082	1 032 787,82	0,20
STELLANTIS 0,75%21-180129	EUR	506	463 972,97	0,09

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
STELLANTIS 4,375%23-140330	EUR	1 160	1 250 665,12	0,24
VOLKSWAGEN BANK 4,375%23-0528	EUR	40	4 248 945,75	0,83
VOLKSWAGEN LEASING 0,375%21-26	EUR	1 540	1 484 353,26	0,29
Banques			125 899 327,72	24,46
ABN AMRO 0,5%21-230929	EUR	20	1 772 434,52	0,34
ABN AMRO 0,6%20-150127	EUR	30	2 885 739,84	0,56
ACAFP 3 1/8 01/26/29	EUR	15	1 510 354,30	0,29
BANCO SANTANDER TV21-240327	EUR	26	2 537 116,68	0,49
BANQUE POSTALE 0,75%21-230631	EUR	44	3 696 731,73	0,72
BBVA 0,875%22-140129	EUR	43	4 078 236,19	0,79
BBVA 1,375%18-140525	EUR	34	3 411 305,23	0,66
BFCM 0,1%20-081027	EUR	15	1 389 657,53	0,27
BFCM 3%15-110925	EUR	18	1 817 351,75	0,35
BK OF IE GRP TV21-100527	EUR	1 551	1 506 354,78	0,29
BNP 0 1/4 04/13/27	EUR	20	1 935 830,14	0,38
BNP PARIBAS 2,75%15-270126	EUR	2 400	2 457 904,13	0,48
BNP PARIBAS 3,625%22-0929 EMTN	EUR	30	3 091 695,21	0,60
BNPP TV21-30052028 EMTN	EUR	25	2 357 490,75	0,46
BPCE 0.375%22-020226	EUR	24	2 343 918,30	0,46
BPCE 2,875%16-220426 EMTN	EUR	12	1 220 873,26	0,24
BPCE TV22-140128 EMTN	EUR	28	2 671 171,24	0,52
CAIXABANK 07092029 EMTN	EUR	20	2 102 466,58	0,41
CAIXABANK TV21-090229	EUR	30	2 787 673,61	0,54
CAIXABANK TV22-210128 EMTN	EUR	35	3 374 674,18	0,66
CCBGBB 3 3/8 02/20/31	EUR	42	4 211 916,98	0,82
CREDIT AGRICOLE TV21-210929 EMTN	EUR	15	1 363 206,99	0,27
CREDIT AGRICOLE 0,125%20-1227	EUR	31	2 855 489,41	0,56
CREDIT AGRICOLE 0,375%21-0428	EUR	21	1 931 644,44	0,38
CREDIT AGRICOLE TV23-110729	EUR	24	2 533 135,56	0,49
DB 5 3/8 01/11/29	EUR	25	2 785 537,84	0,54
DEUTSCHE BANK 4%22-291127	EUR	11	1 144 435,18	0,22
FRLBP 1 02/09/28	EUR	18	1 738 834,33	0,34
FRLBP 3 1/2 04/01/31	EUR	25	2 505 834,25	0,49
ING GROEP TV21-090632	EUR	3	285 280,89	0,06
ING GROEP TV21-161132	EUR	10	939 845,07	0,18
ING GROUP 0,25%20-180229	EUR	35	3 213 020,27	0,62
INTESA SANPAOLO 1%19-191126	EUR	2 000	1 937 805,75	0,38
INTESA SANPAOLO 2,125%20-0525	EUR	2 600	2 624 530,11	0,51
KBC GROUP TV22-231127	EUR	23	2 376 232,08	0,46
KRED WIEDERAUFBAU 0,01%19-0527	EUR	7 000	6 646 756,03	1,29
KRED WIEDERAUFBAU 0%20-150928	EUR	4 000	3 674 068,80	0,71
NORDEA BANK ABP TV10022026	EUR	800	826 285,07	0,16

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NORDEA BK 0,5%21-021128	EUR	4 320	3 940 269,04	0,77
OPBANK 2 7/8 11/27/29	EUR	1 102	1 099 911,03	0,21
OP CORP BANK 0,1%20-161127	EUR	3 000	2 781 484,52	0,54
OP CORP BANK 0,25%21-240326	EUR	2 000	1 941 584,11	0,38
OP CORP BANK 0,375%21-160628	EUR	2 878	2 634 622,13	0,51
SANTANDER 0,625%29	EUR	13	1 203 962,23	0,23
SEB TV21-031131	EUR	1 153	1 098 640,00	0,21
SOC.GENERAL02,625%15-270225	EUR	53	5 411 328,24	1,05
SOCGEN 4 1/4 09/28/26	EUR	8	827 851,62	0,16
SOCIETEGENERALE 0,25%21-080727	EUR	30	2 807 178,08	0,55
SOCIETE GENERALE TV21-021227	EUR	14	1 333 553,12	0,26
UNICREDIT 0,5%19-090425	EUR	1 500	1 495 222,40	0,29
UNICREDIT 2,125%16-241026	EUR	900	896 493,21	0,17
UNICREDIT MTN 0729	EUR	1 867	1 741 535,81	0,34
UNICREDIT TV23-170129	EUR	1 969	2 168 703,73	0,42
VW INTL FINANCE 3,875%23-0326	EUR	19	1 974 149,45	0,38
Bâtiment et matériaux de construction			7 035 791,60	1,37
CIE DE SAINT-GOBAI 3,375%24-30	EUR	16	1 659 417,21	0,32
SGOFP 3 1/4 08/09/29	EUR	36	3 685 460,55	0,72
VINCI 1,75%18-260930	EUR	18	1 690 913,84	0,33
Boissons			6 105 990,66	1,19
CCEP FIN IRL 0%21-060925	EUR	1 389	1 364 025,78	0,27
PERNOD RICARD 0,125%21-041029	EUR	54	4 741 964,88	0,92
Chimie			1 804 024,11	0,35
AKEFP 3 1/2 09/12/34	EUR	18	1 804 024,11	0,35
Collectivités Territoriales			1 462 496,00	0,28
REGION ILE DE FR 0%21-200428	EUR	16	1 462 496,00	0,28
Distributeurs			4 018 448,35	0,78
KERING 3,25%23-270229	EUR	20	2 075 252,24	0,40
KERING 3,375%24-110332 EMTN	EUR	19	1 943 196,11	0,38
Electricité			5 577 167,14	1,08
RED ELEC FINANC 1,25%18-130327	EUR	30	2 942 990,96	0,57
TERNA 0,375%29	EUR	2 939	2 634 176,18	0,51
Energie non renouvelable			3 516 959,08	0,68
SNAM 0,75%22-200629	EUR	1 470	1 340 916,28	0,26
SNAM 0%21-150825	EUR	580	570 406,80	0,11
SNAM 0% EMTN 1228	EUR	1 800	1 605 636,00	0,31
Entités garanties par Etat			10 430 064,97	2,03
AFD 0%20-281027 EMTN	EUR	46	4 279 702,00	0,83
BPIFRANCE 0%21-250528	EUR	9	823 833,00	0,16
CADES 0%20-250226	EUR	10	973 270,00	0,19
CADES 0%21-250531	EUR	38	3 163 158,00	0,62

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ICO 0%20-300426	EUR	700	679 343,00	0,13
ICO 3,05%23-311027	EUR	500	510 758,97	0,10
Equipement électronique et électrique			2 902 523,63	0,56
ALSTOM 0,125%21-270727	EUR	31	2 902 523,63	0,56
Equipements de loisirs			5 570 159,89	1,08
ROYAL PHILIPS 0,5%19-220526	EUR	2 800	2 727 664,49	0,53
ROYAL PHILIPS 1,875%22-050527	EUR	2 867	2 842 495,40	0,55
Equipements et services médicaux			2 104 133,26	0,41
IBESM 3 09/30/31	EUR	21	2 104 133,26	0,41
Fournisseurs de services de télécommunications			13 716 014,17	2,66
DT 3 1/4 06/04/35	EUR	1 000	1 005 961,23	0,20
ORAFP 1,125% 0727	EUR	42	4 093 380,41	0,79
ORANGE 0%19-040926	EUR	19	1 819 839,00	0,35
ORANGE 0%21-290626	EUR	28	2 695 308,00	0,52
TELEFONICA EMIS 1,201%20-0827	EUR	27	2 615 792,55	0,51
TELENOR 0,25%20-140228	EUR	1 600	1 485 732,98	0,29
Gaz eau et services multiples aux collectivités			1 874 001,51	0,36
E.ON 0,125%22-180126	EUR	1 400	1 369 856,28	0,26
E.ON 0,875%22-080125	EUR	500	504 145,23	0,10
Industries généralistes			5 741 511,44	1,12
SIEMENS FIN NV 0,375%20-050626	EUR	29	2 824 971,44	0,55
SIEMENS FIN NV 0%20-200226	EUR	30	2 916 540,00	0,57
Ingénierie Industrielle			4 322 260,26	0,84
DAIM T INTL FIN 3,875%23-0626	EUR	11	1 141 107,60	0,22
DTRGR 3 3/8 09/23/30	EUR	16	1 626 146,41	0,32
VOLVO TREASURY 0%21-180526	EUR	870	838 453,80	0,16
VOLVO TREASURY 2%22-190827	EUR	726	716 552,45	0,14
Instruments de placement hors actions			3 528 813,70	0,69
ESSITY CAPITAL 0,25%21-150929	EUR	4 000	3 528 813,70	0,69
Investissement immobilier et services			2 034 552,51	0,40
GECINA 1,50%15-200125 EMTN	EUR	2	202 742,66	0,04
GECINA TF1,375%17-300627 EMTN	EUR	2	195 992,90	0,04
LEG IMMOBILIEN SE OBL 0,375%22-1701	EUR	9	880 988,90	0,17
VONOVIA 0,375%21-160627	EUR	8	754 828,05	0,15
Logiciels et services informatiques			2 030 189,07	0,39
IBM 09022030	EUR	2 223	2 030 189,07	0,39
Matériel équipements destinés aux TI			3 309 025,79	0,64
SCHNEID.EL.3,25%23-120628 EMTN	EUR	21	2 181 151,19	0,42
SCHNEIDER EL 3,125%23-131029	EUR	11	1 127 874,60	0,22
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			4 861 362,09	0,94
NOV NORD FIN NL 0 75 22 310325	EUR	667	667 321,71	0,13
NOVOB 3 1/4 01/21/31	EUR	2 567	2 672 496,27	0,52

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SANOFI 1,25%22-060429	EUR	16	1 521 544,11	0,29
Produits ménagers et constr individuelle			3 087 723,70	0,60
ELECTROLUX 4,125%22-051026	EUR	3 000	3 087 723,70	0,60
Services bancaires invest et de courtage			5 742 608,98	1,12
DEUTSCHE BOERSE 3,75%23-280929	EUR	28	2 947 856,11	0,57
MEDIOBANCA 1% 17072029	EUR	2 982	2 794 752,87	0,55
Services financiers et de crédit			3 407 366,82	0,66
MERCK FIN SERV 1,875%22-150626	EUR	34	3 407 366,82	0,66
Sociétés de placement immobilier			9 866 068,71	1,92
COFINIMMO 1%22-240128	EUR	10	944 166,23	0,18
ICADE 1,125%16 171125	EUR	5	493 284,32	0,10
KLEPIERRE 1,875%16-190226	EUR	20	2 013 704,43	0,39
URW 0,625%20-040527	EUR	15	1 432 407,12	0,28
URW 1%15-140325	EUR	800	803 393,75	0,16
URWFP 0 3/4 10/25/28	EUR	21	1 936 847,55	0,38
URWFP 3 1/2 09/11/29	EUR	22	2 242 265,31	0,43
Souverains			38 623 695,15	7,50
AUSTRIA_0,5%200229	EUR	4 000	3 726 417,05	0,72
ESPAGNE 0%20-310126	EUR	3 000	2 930 010,00	0,57
GERMANY 0%22-160427	EUR	1 300 000 000	12 419 550,00	2,41
ITALIE 1,25%16-011226 BTP	EUR	7 000	6 873 602,40	1,33
ITALIE 1,6%010626 BTP	EUR	3 400	3 373 515,70	0,66
SPAIN 0%21-310128	EUR	10 000	9 300 600,00	1,81
Supranational			9 654 169,01	1,88
EUROPEAN UNION 0%20-040735	EUR	690	509 371,80	0,10
EUROPEAN UNION 0%20-041030	EUR	1 100	951 808,00	0,19
EUROPEAN UNION 0%21-020628	EUR	5 440	5 026 940,80	0,98
EUROPEAN UNION 0%21-060726	EUR	1 337 000	1 293 587,61	0,25
EUROPEAN UNION 04032026	EUR	1 920	1 872 460,80	0,36
Transport industriel			19 876 998,15	3,86
ADIF 3,25%24-310529	EUR	35	3 647 732,34	0,71
ADIF ALTA VELOCIDAD 0728	EUR	40	4 154 299,18	0,81
ADP 2,125%20-021026	EUR	29	2 887 513,71	0,56
APRR 1,875%22-030129 EMTN	EUR	22	2 114 816,00	0,41
DSVDC 3 1/8 11/06/28	EUR	1 650	1 676 541,49	0,32
FERROVIE STATO 1,5%17-270625	EUR	4 000	4 003 992,88	0,78
KNOGR 3 09/30/29	EUR	1 375	1 392 102,55	0,27
<b>Autres obligations et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé</b>			<b>5 132 838,36</b>	<b>1,00</b>
Soins personnels pharmacies et épiceries			5 132 838,36	1,00
L OREAL 2,875%23-190528	EUR	50	5 132 838,36	1,00

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
<b>Titres de créances</b>			<b>12 700 295,71</b>	<b>2,47</b>
<b>Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>11 663 059,60</b>	<b>2,27</b>
Souverains			9 867 439,27	1,92
ITALY 0,9%20-010431	EUR	4 000	3 526 016,80	0,69
NETHER 0 07/15/30	EUR	2 500 000	2 202 200,00	0,43
RFGB 0 09/15/30	EUR	2 500	2 170 900,00	0,42
SPGB 2.55 10/31/32	EUR	2 000	1 968 322,47	0,38
Transport industriel			1 795 620,33	0,35
ASFING 2 3/4 10/02/34	EUR	18	1 795 620,33	0,35
<b>Titres de créances non négociés sur un marché réglementé</b>			<b>1 037 236,11</b>	<b>0,20</b>
Souverains			1 037 236,11	0,20
BAO CROIX ROUGE FRANCAISE 15/12/28	EUR	1 000 000	1 037 236,11	0,20
<b>Parts d'OPC et fonds d'investissements</b>			<b>32 225 681,05</b>	<b>6,26</b>
<b>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne</b>			<b>32 225 681,05</b>	<b>6,26</b>
CM-AM ENGAGEM SOLIDAIRE-AM	EUR	311,92	32 225 681,05	6,26
<b>Total</b>			<b>510 456 324,23</b>	<b>99,16</b>

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

#### Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
<b>Futures</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Options</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Swaps</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Autres instruments</b>				
Sous total		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
<b>Futures</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Options</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Swaps</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Autres instruments</b>					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(\*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

## Annexes des comptes annuels

### Inventaire des actifs et passifs

#### Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
<b>Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)</b>	510 456 324,23
<b>Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :</b>	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
<b>Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises</b>	0,00
<b>Autres actifs (+)</b>	4 527 811,61
<b>Autres passifs (-)</b>	-225 341,85
<b>Total = actif net</b>	<b>514 758 793,99</b>



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

# Fonds Commun de Placement CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023  
Fonds Commun de Placement  
CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR  
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR**

4, rue Gaillon - 75002 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 29 décembre 2023

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 décembre 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de  
Nicolas Duval Arnould  
KPMG le 04/04/2024 17:46:40

Nicolas Duval-Arnould  
Associé

## BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Immobilisations nettes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépôts et instruments financiers</b>	<b>482 746 096,22</b>	<b>457 877 211,39</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>109 096 556,66</b>	<b>92 986 926,20</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	106 428 218,66	90 289 286,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 668 338,00	2 697 640,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>346 298 429,47</b>	<b>275 710 121,34</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	341 176 787,53	275 710 121,34
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	5 121 641,94	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>1 001 458,33</b>	<b>63 261 094,05</b>
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	63 261 094,05
Titres de créances négociables	0,00	63 261 094,05
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	1 001 458,33	0,00
<b>Parts d'organismes de placement collectif</b>	<b>26 349 651,76</b>	<b>25 919 069,80</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	26 349 651,76	25 919 069,80
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Créances</b>	<b>41 250,00</b>	<b>24 185,04</b>
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres	41 250,00	24 185,04
<b>Comptes financiers</b>	<b>2 989 571,26</b>	<b>1 035 084,73</b>
<b>Liquidités</b>	<b>2 989 571,26</b>	<b>1 035 084,73</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>485 776 917,48</b>	<b>458 936 481,16</b>

## BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	484 238 048,89	458 451 549,46
<b>Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)</b>	0,00	0,00
<b>Report à nouveau (a)</b>	0,00	0,00
<b>Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)</b>	-3 469 554,75	-4 063 155,39
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	4 863 277,10	4 404 258,11
<b>Total des capitaux propres</b>	485 631 771,24	458 792 652,18
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Contrats financiers</b>	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Dettes</b>	145 146,24	143 828,98
<b>Opérations de change à terme de devises</b>	0,00	0,00
<b>Autres</b>	145 146,24	143 828,98
<b>Comptes financiers</b>	0,00	0,00
<b>Concours bancaires courants</b>	0,00	0,00
<b>Emprunts</b>	0,00	0,00
<b>Total du passif</b>	485 776 917,48	458 936 481,16

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Opérations de couverture</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
<b>Total Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	116 570,71	4 153,25
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 603 831,38	2 698 779,19
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 017 985,74	3 704 185,14
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>6 738 387,83</b>	<b>6 407 117,58</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	39 108,10
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>0,00</b>	<b>39 108,10</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>6 738 387,83</b>	<b>6 368 009,48</b>
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 778 357,74	1 822 652,71
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>4 960 030,09</b>	<b>4 545 356,77</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-96 752,99	-141 098,66
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>4 863 277,10</b>	<b>4 404 258,11</b>

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.  
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part ES :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
ES	FR0007084629	0,45 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,43 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014000HC5	0,9 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,88 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
RC	FR0014001TX4	1,5 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,48 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net
S	FR0014009SV3	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,98 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,02 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
ES	FR0007084629	Néant
IC	FR0014000HC5	Néant
RC	FR0014001TX4	Néant
S	FR0014009SV3	Néant

- **Commission de surperformance**

**Part FR0007084629 ES**

Néant

**Part FR0014000HC5 IC**

Néant

**Part FR0014001TX4 RC**

Néant

**Part FR0014009SV3 S**

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois

- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.

• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.

• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

## ● **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

## ● **Description des garanties reçues ou données**

### ● **Garantie reçue :**

Néant

### ● **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le FIA peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la Société de Gestion
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPC de type monétaire, soit investies en OPC de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

## • Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte du FIA ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.

### Mécanisme de Swing Pricing

La Société de Gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la Société de Gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la Société de Gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la Société de Gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

## EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>458 792 652,18</b>	<b>528 477 911,97</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	40 597 378,37	57 352 505,65
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-55 571 832,42	-64 739 646,14
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 152 682,48	628 003,50
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 629 159,38	-4 757 493,70
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-16 236,16	-1 884,97
Différences de change	40 868,39	-3 502,83
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	40 305 387,69	-62 708 598,07
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	9 485 240,81	-30 820 146,88
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-30 820 146,88	31 888 451,19
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	4 960 030,09	4 545 356,77
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>485 631 771,24</b>	<b>458 792 652,18</b>

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE  
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	316 144 083,33	65,10
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	7 441 740,67	1,53
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	15 099 294,66	3,11
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	2 491 668,87	0,51
Oblig & valeurs ass. non négo. sur un marché régl. ou assimilé	5 121 641,94	1,05
<b>TOTAL Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>346 298 429,47</b>	<b>71,31</b>
<b>Titres de créances</b>		
Autres TCN français- BAO	1 001 458,33	0,21
<b>TOTAL Titres de créances</b>	<b>1 001 458,33</b>	<b>0,21</b>
<b>Operations contractuelles a l'achat</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a l'achat</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Cessions</b>		
<b>TOTAL Cessions</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Operations contractuelles a la vente</b>		
<b>TOTAL Operations contractuelles a la vente</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>HORS BILAN</b>		
<b>Opérations de couverture</b>		
<b>TOTAL Opérations de couverture</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres opérations</b>		
<b>TOTAL Autres opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	342 369 374,26	70,50	0,00	0,00	3 929 055,21	0,81	0,00	0,00
Titres de créances	1 001 458,33	0,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	2 989 571,26	0,62	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

## VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%	[3 mois - 1 an]	%	[1 - 3 ans]	%	[3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 603 171,78	0,33	13 835 202,68	2,85	156 078 618,17	32,14	107 759 689,81	22,19	67 021 747,03	13,80
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 001 458,33	0,21	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	2 989 571,26	0,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Devise 1	%	Devise2	%	Devise 3	%	Autre(s) devise(s)	%
	DKK	DKK	CHF	CHF	GBP			
<b>Actif</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 061 350,95	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	35 417,23	0,01	526 287,26	0,11	517 462,19	0,11	0,00	0,00
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

**VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE**

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

**INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE**

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			<b>0,00</b>
Obligations			<b>3 150 325,23</b>
	FR00140003P3	BFCM 0,1%081027	1 345 331,56
	XS1288858548	BFCM 3%110925	1 804 993,67
TCN			<b>0,00</b>
OPC			<b>26 349 651,76</b>
	FR00140072N3	CM-AM ENG.SOLID.AM	26 349 651,76
Contrats financiers			<b>0,00</b>
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>29 499 976,99</b>

**TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES**

<b>Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice</b>						
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>	<b>Crédits d'impôt totaux</b>	<b>Crédits d'impôt unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			0	0	0	0

<b>Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice</b>				
	<b>Date</b>	<b>Part</b>	<b>Montant total</b>	<b>Montant unitaire</b>
<b>Total acomptes</b>			0	0

<b>Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat</b>	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	4 863 277,10	4 404 258,11
<b>Total</b>	<b>4 863 277,10</b>	<b>4 404 258,11</b>

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>C1 PART CAPIES</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	4 791 967,58	4 365 612,16
<b>Total</b>	<b>4 791 967,58</b>	<b>4 365 612,16</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	<b>29/12/2023</b>	<b>30/12/2022</b>
<b>C2 PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	398,75	252,37
<b>Total</b>	<b>398,75</b>	<b>252,37</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
<b>C3 PART CAPI RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	70 675,86	38 392,74
<b>Total</b>	<b>70 675,86</b>	<b>38 392,74</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	29/12/2023	30/12/2022
<b>C4 PART CAPI S</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	234,91	0,84
<b>Total</b>	<b>234,91</b>	<b>0,84</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>		
<b>Montant global des crédits d'impôt</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 469 554,75	-4 063 155,39
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-3 469 554,75</b>	<b>-4 063 155,39</b>

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>C1 PART CAPI ES</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-3 391 054,36	-4 003 515,09
<b>Total</b>	<b>-3 391 054,36</b>	<b>-4 003 515,09</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>C2 PART CAPI IC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-305,85	-253,21
<b>Total</b>	<b>-305,85</b>	<b>-253,21</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>C3 PART CAPI RC</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-77 998,55	-59 386,90
<b>Total</b>	<b>-77 998,55</b>	<b>-59 386,90</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
<b>C4 PART CAPI S</b>		
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-195,99	-0,19
<b>Total</b>	<b>-195,99</b>	<b>-0,19</b>
<b>Information relative aux titres ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de titres	0,00	0,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

**TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)	Crédit d'impôt unitaire	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes
				€	€	€	€	€
31/12/2019	C PART CAPI C	349 500 801,47	222 141,102	1 573,32	0,00	0,00	0,00	12,02
31/12/2020	C1 PART CAPI ES	413 410 713,89	253 788,881	1 628,95	0,00	0,00	0,00	-0,68
31/12/2020	C2 PART CAPI IC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2021	C1 PART CAPI ES	525 834 211,89	309 012,996	1 701,65	0,00	0,00	0,00	13,30
31/12/2021	C2 PART CAPI IC	32 363,15	0,31	104 397,25	0,00	0,00	0,00	750,74
31/12/2021	C3 PART CAPI RC	2 611 336,93	25 143,983	103,85	0,00	0,00	0,00	0,71
30/12/2022	C1 PART CAPI ES	452 075 951,99	300 617,178	1 503,82	0,00	0,00	0,00	1,20
30/12/2022	C2 PART CAPI IC	28 577,82	0,31	92 186,51	0,00	0,00	0,00	-2,70
30/12/2022	C3 PART CAPI RC	6 688 027,74	73 148,983	91,43	0,00	0,00	0,00	-0,28
30/12/2022	C4 PART CAPI S	94,63	1,00	94,63	0,00	0,00	0,00	0,65
29/12/2023	C1 PART CAPI ES	474 673 889,67	288 745,369	1 643,91	0,00	0,00	0,00	4,85
29/12/2023	C2 PART CAPI IC	42 794,21	0,425	100 692,25	0,00	0,00	0,00	218,58
29/12/2023	C3 PART CAPI RC	10 887 765,89	109 350,728	99,56	0,00	0,00	0,00	-0,06
29/12/2023	C4 PART CAPI S	27 321,47	263,849	103,54	0,00	0,00	0,00	0,14

## SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI ES		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	22 310,58000	35 027 208,36
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-34 182,38900	-53 496 330,98
Solde net des Souscriptions/Rachats	-11 871,80900	-18 469 122,62
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>288 745,36900</b>	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,11500	11 271,78
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	0,00000	0,00
Solde net des Souscriptions/Rachats	0,11500	11 271,78
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>0,42500</b>	

	En quantité	En montant
C3 PART CAPI RC		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	49 298,74500	4 699 988,52
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-13 097,00000	-1 244 124,55
Solde net des Souscriptions/Rachats	36 201,74500	3 455 863,97
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>109 350,72800</b>	

	En quantité	En montant
C4 PART CAPI S		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	8 690,92900	858 909,71
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-8 428,08000	-831 376,89
Solde net des Souscriptions/Rachats	262,84900	27 532,82
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	<b>263,84900</b>	

## COMMISSIONS

	En montant
<b>C1 PART CAPI ES</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
<b>C2 PART CAPI IC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocédées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
<b>C3 PART CAPI RC</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	342,46
Montant des commissions de souscription perçues	342,46
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	342,46
Montant des commissions de souscription rétrocédées	342,46
Montant des commissions de rachat rétrocédées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
<b>C4 PART CAPI S</b>	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00

	<b>En montant</b>
<b>C4 PART CAPI S</b>	
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

**FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC**

	<b>29/12/2023</b>
FR0007084629 C1 PART CAPI ES	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,37
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	1 714 668,17
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>29/12/2023</b>
FR0014000HC5 C2 PART CAPI IC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,45
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	152,46
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>29/12/2023</b>
FR0014001TX4 C3 PART CAPI RC	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,75
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	62 205,41
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

	<b>29/12/2023</b>
FR0014009SV3 C4 PART CAPI S	
<b>Pourcentage de frais de gestion fixes</b>	0,55
<b>Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)</b>	1 331,70
<b>Pourcentage de frais de gestion variables</b>	0,00
<b>Commissions de surperformance (frais variables)</b>	0,00
<b>Rétrocessions de frais de gestion</b>	0,00

## CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	41 250,00
<b>Total des créances</b>		<b>41 250,00</b>
Dettes	Frais de gestion	145 146,24
<b>Total des dettes</b>		<b>145 146,24</b>
<b>Total dettes et créances</b>		<b>-103 896,24</b>

## VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

### INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
<b>PORTEFEUILLE</b>	<b>482 746 096,22</b>	<b>99,40</b>
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	109 096 556,66	22,46
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	346 298 429,47	71,30
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	1 001 458,33	0,21
TITRES OPC	26 349 651,76	5,43
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
<b>OPERATIONS CONTRACTUELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
<b>CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>41 250,00</b>	<b>0,01</b>
<b>OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)</b>	<b>-145 146,24</b>	<b>-0,03</b>
<b>CONTRATS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
<b>BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS</b>	<b>2 989 571,26</b>	<b>0,62</b>
DISPONIBILITES	2 989 571,26	0,62
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
<b>ACTIF NET</b>	<b>485 631 771,24</b>	<b>100,00</b>

# Annexe SFDR Rapport Annuel (addendum ex-post)

Dénomination du produit: **CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR**

Identifiant d'entité juridique: **969500ETJKCOU02V0W62**

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: \_\_%



dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: \_\_%



Il **promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion minimale de **30.0%** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales et sociales en adoptant une approche d'amélioration de score ESG. Le score ESG du portefeuille (moyenne pondérée par le poids de l'actif) doit ainsi être meilleur que celui de son univers de référence diminué des 20% des émetteurs dont les scores ESG sont les plus faibles.

Le score ESG du produit financier au cours de la période était de **6.69/10** tandis que son univers de référence affichait un score de **5.96/10**. Les caractéristiques environnementales et sociales poursuivies par le fonds (via le score ESG) ont donc été atteintes.

## ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par ce produit financier sont:

- le score ESG.
- la proportion d'investissement durable (uniquement pour les fonds avec une poche d'investissement durable)

Le score ESG du produit financier est de **6.69/10, en ligne avec l'année dernière (6.68)** sur la période en raison de la sélection des titres opérée au cours de l'année.

Le score ESG est resté supérieur au score ESG de l'univers de référence, pour des raisons liées notamment à une surexposition aux émetteurs engagés et « best-in-class ».

## ● **... et par rapport aux périodes précédentes?**

N/A

## ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs ?**

Ce produit financier se donne une poche d'investissement minimale pour investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management. Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social

## ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

- De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière
- De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains
- De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)
- De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

[Inclure la déclaration pour les produits financiers visés à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852]  
La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La stratégie d'investissement guide les décisions d'investissement selon des facteurs tels que les objectifs d'investissement et la tolérance au risque.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

La prise en compte des principales incidences négatives a été utilisée, en complément de la détermination du chiffre d'affaires contribuant aux ODD, pour déterminer si un investissement était durable ou non (cf question précédente). Le gérant du produit financier a pu disposer également des données brutes relatives aux indicateurs de durabilité, via le prestataire de données ISS. La considération des principales incidences négatives s'est donc faite de façon directe (via l'utilisation et le suivi des données brutes) et indirecte (via l'intégration à la méthodologie propriétaire de détermination de l'investissement durable).



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **01/01/2024–31/12/2024**

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CM-AM ENGAGEMENT SOLIDAIRE		6.3	FRANCE
BUNDESREPUBLIK DEUTSCHLAND	Autres	2.4	ALLEMAGNE
KINGDOM OF SPAIN	Autres	1.8	ESPAGNE
ESSILORLUXOTTICA SA	Soins de santé	1.7	FRANCE
SAP SE	Technologies de l'information	1.7	ALLEMAGNE
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN SA	Industrie	1.6	FRANCE
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	1.6	FRANCE
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Consommation discrétionnaire	1.4	FRANCE
L OREAL SA	Consommation de base	1.3	FRANCE
ITALIAN REPUBLIC	Autres	1.3	ITALIE



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

### ● Quelle était l'allocation d'actifs?

Le tableau ci-dessous présente l'allocation entre investissements durables (environnementaux ou sociaux) et les investissements non durables.

**Pour les fonds avec un objectif d'investissement durable:** Le produit financier s'engage sur un minimum de **30.0%** d'investissement durable, en proportion de l'actif total du fonds.

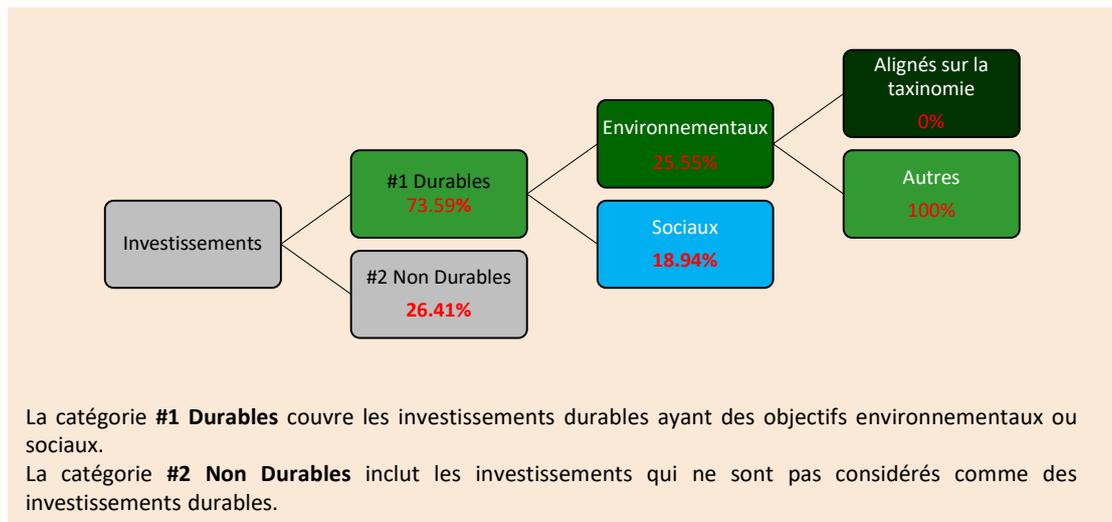
L'indicateur utilisé pour déterminer le pourcentage d'investissement durable est issue d'une méthodologie propre à Crédit Mutuel Asset Management, qui permet de qualifier un investissement de 'durable'.

Cette méthodologie s'articule en 3 étapes:

- l'identification des sociétés et émetteurs dont le chiffre d'affaires contribuant à l'atteinte d'Objectifs de Développement Durable est supérieur à 5%
- l'évaluation des principales incidences négatives pouvant venir affaiblir la proposition de contribution initiale
- l'évaluation des pratiques de bonne gouvernance

Ce processus permet de qualifier les sociétés et émetteurs comme 'durable' ou 'non durable'.

Hors liquidités accessoires et dérivés (autorisés par le prospectus du produit financier dans la limite de 10% maximum de l'actif total du fonds), la totalité des titres vifs détenus (90%) est donc qualifiée de 'durable' (selon la méthodologie décrite ci-dessus).



### ● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs suivants:

Secteur GICS	% Poids
Autres	7.1
Finance	26.7
Industrie	11.7
Consommation discrétionnaire	9.1
Consommation de base	6.5
Soins de santé	5.1
Technologies de l'information	3.4
Services aux collectivités	3.3
Services de communication	3.2
Immobilier	2.8
Matériaux	1.9
SOUV	19.1

(PAS)



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Les données relatives à la proportion d'activités alignées à la taxinomie des sociétés ou émetteurs (chiffre d'affaire, CapEx, OpEx) sont pour l'immense majorité des données estimées par les prestataires de données extra-financières. Dans la mesure où ces données ne sont pas communiquées directement par les sociétés ou émetteurs (mais extrapolées par des intervenants externes) et conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), nous avons fait le choix de ne pas publier d'estimations en lien avec la taxinomie de l'UE.

Aucun de nos investissements n'est donc estimé être aligné avec la taxinomie de l'UE.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'EU ?

Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **obligations souveraines incluses**



1. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines**



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

### Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

N/A

### Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de références précédentes ?

N/A



### Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?

La totalité des investissements durables ayant un objectif environnemental n'était pas alignée avec la taxinomie de l'UE, soit **100%** (voir tableau allocation d'actifs).



### Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?

La part d'investissement durables sur le plan social était de **18.94%**.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements durables sur le plan environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables** sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE.



## Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «#2 Non durables», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.

Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.



## Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et /ou sociales au cours de la période de référence?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Ceux-ci permettent d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif.

Les contrôles permettent d'assurer un taux de couverture par un score ESG (minimum 90%) ainsi que le respect du principe de sélectivité (20% d'exclusions des sociétés ou émetteurs les moins bien notés de l'univers). Pour les fonds labélisés ISR, les contrôles portent également sur les taux de couverture et la performance des deux indicateurs de durabilité obligatoire retenus par le produit financier.

Enfin, un dernier contrôle porte sur la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable?

N/A

- **En quoi l'indice désigné différait-il d'un indice de marché large pertinent?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

N/A

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

N/A

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

# Fonds Commun de Placement CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024  
Fonds Commun de Placement  
CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR  
4, rue Gaillon - 75002 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

## **Fonds Commun de Placement CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR**

4, rue Gaillon - 75002 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM SOLIDAIRE TEMPERE ISR constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de  
Nicolas Duval Arnould  
KPMG le 28/03/2025 12:11:53

Nicolas Duval-Arnould  
Associé